

PERSONNES PRESENTES :

Directrice : Mme Satori

Représentant de la Commune : Mme Becker

Enseignants : M. Laeuffer, Mme Uhl remplaçante de Mme Stephan, Mme Wirth, M Satori,

A.A.P.E.H. : Mme Dannenmuller, Mme Janus, Mme Friess

APEPA : Mme Pluot

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
1. Organisation de l'école
2. Règlement de l'école
3. Projet d'école présentation
4. Coopérative scolaire
5. Calendrier provisoire des sorties
6. divers

1. **Résultats des élections**

Pour cette année 2015/2016, les deux associations de parents d'élèves seront représentées de la façon suivante :

- A.A.P.E.H. : 88 voies soit 3 sièges
- APEPA: 43 voies soit 1 siège

Nombre d'électeurs inscrits	194
Nombre de votants	135
Suffrages exprimés	131
Bulletins blancs et nuls	4
Quotient électoral	32,75

Cette année encore, le vote par correspondance a largement été choisi par l'ensemble des parents. Merci aux parents qui ont tenu le bureau de vote. (L'horaire d'ouverture du bureau de 11h30 à 15h30 est à reconduire) Taux de participation = 69,59 % ce qui est un record depuis de nombreuses années (l'an passé, il était de 48,84 %, les années précédentes le taux de participation était aux alentours 54 %).

Les titulaires :

A.A.P.E.H. : Mme Dannenmuller, Mme Janus et Mme Friess

APEPA : Mme Pluot

Comme l'an passé, les titulaires afficheront leurs coordonnées à la porte d'entrée de l'école pour permettre à tout à chacun de prendre contact avec les associations de parents.

La présentation des associations de parents d'élèves en réunion de rentrée est à renouveler : cela a permis de montrer le rôle des parents élus et mobiliser les parents pour voter.

- L'APEPA demande à la mairie la mise en place d'une boîte aux lettres pour son association au même titre que l'association AAPEH.
- L'école affichera la date des conseils d'école 15 jours à l'avance de façon à prévenir les parents qui pourraient avoir des demandes à faire remonter par le biais des associations.

2. Organisation de l'école

CP/CE1 bilingue	18 CP + 6 CE1 = 24	Mme WIRTH + Mme UHL
CE1 avec section bilingue	21 CE1 monolingues + 7 CE1 bilingues = 28	M LAEUFFER + Mme UHL
CP monolingue	25	M SATORI
CP/CE1 monolingue	15 CP + 8 CE1 = 23	Mme Satori

L'école enregistre beaucoup de CP cette année. 5 élèves relèvent de la MDPH, tous au CP monolingues : 3 élèves chez M SATORI et 2 chez Mme SATORI. Ces 5 élèves bénéficient de la présence d'une assistance de vie scolaire, à temps plein pour certains ou à temps partiel pour d'autres.

Les parents s'interrogent sur la place des CE2 : dans les médias, certains ont lu que les CE2 seraient au cycle 2 avec les nouveaux programmes de l'éducation nationale. Mais quand ? D'après le calendrier ministériel, cela serait au plus tôt en 2017.

Pour la classe du CE1 de M Laeuffer mélangeant des élèves bilingues et monolingues, voir tableau ci-dessous pour l'organisation pédagogique. Le mercredi c'est une semaine sur deux la classe entière ou en groupe bilingue/monolingue.

lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi
Classe entière	CE1 monolingues avec M Laeuffer et CE1 bilingue avec Mme Stephan	Classe entière	Classe entière	CE1 monolingues avec M Laeuffer et CE1 bilingue avec Mme Stephan
		CE1 monolingues avec M Laeuffer et CE1 bilingue avec Mme Stephan		

a) Enseignement bilingue.

Il est assuré par Mme Stephan. Le fonctionnement à la journée entière a été reconduit cette année à cause de la section bilingue.

L'an prochain, 15 CP bilingues arrivent (36 monolingues) ; à voir si le demi-poste perdu l'an passé sera récupéré.

➔ Action à prévoir pour les parents d'élèves.

Pour la classe du CP/CE1 bilingue cela donne,

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Enseignement en allemand	Enseignement en français	Une semaine sur deux, enseignement en allemand	Enseignement en allemand	Enseignement en français

b) Enseignement religieux : le jeudi

Mme Weber catholique	Mme Quirin catholique	Intervante protestante
CP/CE1 bilingue : 10h à 10h45	CP M Satori : de 10h à 10h45	
CE1 de M Laeuffer : 10h45 à 11h30	CP/CE1 M Satori : 10h45 à 11h30	Les CP et CE1 : de 10h45 à 11h30

c) Décharge de direction et temps partiel :

Le vendredi, journée de décharge de Mme Satori, la classe est assurée par Mme Weisberger.

d) Les activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants ont lieu les mercredis de 11h à 12h.

Ces activités pédagogiques complémentaires APC sont de trois natures :

- Les élèves en difficulté
- Méthodologie et aide aux devoirs
- Des activités liées au projet d'école.

Les élèves sont désignés par les enseignants. Ils intègrent un groupe de travail avec un enseignant qui n'est pas forcément le leur. Ces activités pédagogiques ont débuté mi-septembre 2015 se termineront début juin 2016.

	Période 1 16/09 au 14/10 5 séances	Période 2 04/11 au 16/12 6 séances	Période 3 06/01 au 03/02 5 séances	Période 4 24/02 au 30/03 6 séances	Période 5 20/04 au 01/06 7 séances
M SATORI	Lecture CP				
Mme SATORI	Lecture CE1	Lecture CP	Lecture CP	Lecture CP	Lecture CP
Mme WIRTH	Lecture CP	Rédiger CE1	Maths CP	Maths ce1	Rédiger ce1
M LAEUFFER	Ecriture	Lecture CE1	Etude de la langue CE1	Lecture ce1	Etude de la langue CE1
Mme UHL/STEPHAN	Langue allemande				

e) Les activités périéducatives proposées par la mairie ont lieu tous les soirs de 15h15 à 16h30. Les enseignants titulaires de leur poste participent également à ces activités.

Mardis soirs période 2 de 15h15 à 16h15 :

- M Satori et Mme WIRTH proposent des ateliers de cuisine.
- Mme UHL : jeux de société en allemand
- M LAEUFFER : jeux de société en français.
- Mme Satori est en secours pour pallier l'absence éventuelle d'un des enseignants.

3. : Règlement de l'école

Il a été distribué en début d'année aux parents et signé par les responsables légaux. Il a été présenté aux parents lors de la réunion de rentrée parents/enseignant.

Il est composé des parties suivantes :

- Admission et radiation
- Organisation du temps scolaire et activités complémentaires
- Cantine et activités organisées par la mairie
- Fréquentations scolaires et absences
- Dialogue avec les familles
- Usage des locaux ; hygiène et santé
- Règles de vie à l'école

Le conseil revient sur certains points :

- le périscolaire relève de la mairie. Inutile de prévenir l'école pour les présences/absences du périscolaire (contact : William Devaux).
- la natation est obligatoire
- inutile de présenter un certificat médical pour une gastro ou une rhino, uniquement pour les maladies contagieuses.
- les cahiers doivent être signés (fichiers maths, évaluations, bulletins, etc).
- les goûters : ils sont autorisés, il en va de la responsabilité des parents de proposer un goûter adapté
- prévenir en cas de changement de numéro de téléphone des parents

Incidents : un élève a fait pipi sur la voiture d'une enseignante. Le même élève avait détérioré les toilettes quelques jours auparavant. Une punition visant à susciter le respect du bien d'autrui lui a été donnée.

4. **Projet d'école présentation générale.**

Il est en cours de validation auprès de l'inspection.

Objectif 1 : rédiger pour mieux maîtriser les contraintes orthographiques et grammaticales.

Actions :

- Rédiger au quotidien
- Participer au marathon de l'orthographe
- Proposer un décloisonnement en groupe de besoin écriture

Objectif 2 : acquérir les structures langagières simples en langue allemande

Actions :

- Programmation spiralaire en allemand pour pratiquer l'allemand au quotidien
- « Wir wollen singen » : chants en allemand
- Spectacle franco allemand à la médiathèque de Drusenheim
- Apc en langue allemande et ape jeux de société en allemand

Objectif 3 : améliorer le vivre ensemble élève/élève, élève/enseignant, parents/enseignants

Actions :

- Programmation spiralaire en EMC
- Travailler les jeux traditionnels en sport puis dans la cour de récréation
- Conseil d'élèves
- Sur une semaine traiter un thème particulier : le handicap

La nouveauté de la rentrée 2015 est l'enseignement moral et civique ; il doit permettre de former les citoyens de demain. Cet enseignement se décline de la manière suivante :

- Sensibilité : exprimer ses émotions et sentiments, s'estimer.
- Le droit, la règle.
- Jugement : être capable de porter un regard critique sur des situations.
- Engagement : assumer des responsabilités à l'école.

Ces différents éléments sont abordés de façon transversale en français, sport, histoire...

L'école met en place des conseils d'élèves. Des élèves élus par classe rencontreront la directrice une fois par trimestre pour améliorer le vivre ensemble à l'école.

5 : Coopérative scolaire

L'APEPA demande à Mme Satori le solde restant de l'année précédente : au 1^{er} septembre 2014, l'école avait 641,56 €. Au 1^{er} septembre 2015, l'école a débuté avec 640,19 €.

Montant de la cotisation perçue à la rentrée 2015 : 1 997,50 €.

Cette somme permet de ventiler les achats suivants :

- Papier photocopieuse (documents distribués aux élèves au cours des apprentissages)
- peinture type gouache, acrylique, encre.
- Pinceaux
- Bricolage pour les fêtes rythmant l'année scolaire
- Jeux permettant les apprentissages en mathématiques ou en français (surtout utilisés en APC)

Merci à tous les parents qui ont contribué au financement de la coopérative en ce début d'année.

Merci aux associations qui participeront également financièrement aux sorties organisées par l'école.

La directrice en profite pour remercier la mairie qui participe de son côté aux dépenses fonctionnelles de l'école :

- Les séries de livres et manuels que les élèves utilisent en classe « outils pour le français »
- Manuels pédagogiques pour le travail des enseignants : cap maths ce1
- Emploi du maître-nageur de la piscine de Drusenheim
- Prend en charge du transport pour la piscine de Drusenheim : 88 € x 11 séances = 968 €.
- Subvention entrée piscine : 350,90 €. Le prix d'entrée à la piscine de Drusenheim reste inchangé = 1,30 €.

6 : calendrier provisoire des sorties :

Janvier 2016 <i>Dates à définir par les musées de Strasbourg courant décembre 2015</i>	Musée Zoologique : bêtes à plumes et à poils et Aubette : parcours artistique autour de trois artistes avant gardistes des années 20. classes du CP et CP/CE1 de M et Mme Satori
23 Février 2016	Pôle culturel de Drusenheim. Spectacle franco allemand « un mouton pour la vie ». classes du CP et CP/CE1 de M et Mme Satori
25 février 2016	Mac de Bischwiller. Théâtre d'ombres « Bric et Broc » Classes de M LAEUFFER et Mme WIRTH/ UHL.
Mars 2016 <i>Dates à définir par les musées de Strasbourg courant janvier 2016</i>	Musée Zoologique : bêtes à plumes et à poils et Aubette : parcours artistique autour de trois artistes avant gardistes des années 20. classes du CP et CP/CE1 de M et Mme Satori
29 Avril 2016	Maison rurale de Kutzenhausen : battre le beurre + les jeux d'autrefois classes du CP et CP/CE1 de M et Mme Satori
20 Mai 2016	Maison rurale de Kutzenhausen : battre le beurre + les jeux d'autrefois Classes de M LAEUFFER et Mme WIRTH/ UHL.

7. Divers

Toutes les classes participent à l'activité piscine. Son prix d'entrée reste inchangé : 1,30 € par élève et par séance. La mairie prend à sa charge les frais de dépassement.

1 ^{er} trimestre	2eme trimestre
Les classes de M et Mme Satori Le mercredi matin de 9h20 à 10h10.	Les classes de M Laeuffer et Mme Stephan Le mardi de 10h10 à 11h

- Activité équitation pour la classe de Mme Wirth période 2. Les associations de parents d'élèves sont sollicitées pour financer une partie du transport pour l'équitation.

La journée sportive jeux collectifs/athlétisme se tiendra fin juin sur deux jours : une journée sport collective et une journée athlétisme avec remise des médailles le vendredi soir. Participation des familles pour les repas et spectacle chantant et dansant. Une réunion est prévue entre Mme Satori et M. Schaeffer pendant ces vacances. Des précisions seront ensuite apportées sur les ventes de gâteaux et repas à organiser par les associations de parents d'élèves. Mme Magnenet propose de confectionner des accessoires ou petits costumes pour les chants/danses.

- Echange avec les correspondants des classes bilingues (la classe de Rheinbischoffsheim viendra début décembre)

Point des associations :

- Fournitures scolaires : le bilan est positif pour l'équipe enseignante. Mme Satori indique que la droguerie de Drusenheim propose de fournir les kits clef en main aux parents.
Les associations de parents d'élèves proposeront prochainement une réunion avec les enseignants pour préparer la rentrée 2016 (5 ou 26 fev, à confirmer avec les hirondelles) et fourniront une liste restreinte de choix de fournitures. L'objectif est d'avoir toutes les listes au début du troisième trimestre.
- Travaux des toilettes : Mme Becker explique qu'un marché global sanitaire sera fait sur l'ensemble des écoles. Il est inscrit au budget 2016. En attendant, la mairie a mis en place un système d'arrosage qui permet de limiter les odeurs.
- Heure de sortie tardive : les élèves ne peuvent pas sortir tant que le périscolaire n'est pas venu récupérer les élèves dans les classes. (1 personne du périscolaire pour 4 classes).
- Intervention pompiers : un vendredi au printemps. OK.
- Carnaval : il sera laissé la possibilité aux enfants de venir déguisés. Mme Satori propose de coupler ce moment de convivialité avec la dégustation de beignets confectionnés par les parents.
- Actions prévues par les associations de parents :
 - Galettes en décembre (AAPEH)
 - Vente de fromage du jura en février (APEPA)
 - Projet de chasse aux œufs (APEPA - attente de l'autorisation de la mairie).
- Sortie de fin d'année : l'AAPEH propose un parc animalier en Allemagne. Une demande sera faite auprès du Conseil Départemental pour financer le bus.
- Sécurité aux abords des écoles : panneaux fluorescents prévus.
- Contact avec les parents : Mme Satori transmet aux associations les adresses mails des parents qui les ont notées dans les fiches de renseignements et qui ont autorisé leur transmission.
- L'APEPA demande l'autorisation de publier le compte-rendu du conseil d'école sur leur blog
- L'APEPA demande à la mairie de réparer le macadam au début du nouveau passage (flaque d'eau lors des fortes pluies et risque de verglas l'hiver).

- Est-il possible de faire des photos individuelles des élèves lors de la visite du photographe scolaire ? Mme Satori se renseignera auprès de son inspection.

Date proposée pour le prochain conseil d'école : 11 mars à 17h30

Signature de la directrice :

signature du secrétaire de séance :